

lui obéir avec une docilité que mes supérieurs et mon premier confesseur, qui connaissaient toute ma vie, me reprochèrent fortement. Et ils m'enjoignirent de nouveau, pas la sainte obéissance, de recommencer mon ouvrage. Le Très-Haut et la Reine du ciel réitérèrent aussi leurs ordres, pour me déterminer à obéir. Les lumières que je reçus de l'Etre divin, les faveurs que la droite du Seigneur me communiqua cette seconde fois, furent si grandes et si abondantes, les doctrines et les mystères que j'appris furent si profonds et si sublimes, que ma pauvre âme en fut toute renouvelée et vivifiée, grâce aux instructions de ma divine Maitresse.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Et de même quel profit l'Etat ne tire-t-il pas de l'Eglise, quand, protégeant sa liberté et favorisant son action, autant qu'il le peut, dans sa sphère, il procure que remplissant son céleste mandat, elle soit toujours "aux affaires de son Père" comprises comme elle les comprend, infaillible qu'elle est pour en avoir l'intelligence et en instruire les rois comme les peuples ! Quels bons princes elle forme,

viva
rant
facil
des
mis
et q
serv
tous
leur
à les
au
sup
tabl
com
leur
qu'à
par
faits
a d'
E
fite-
ses
cenv
ses
elle
Les
ses
tant
ces
rière
cond